

BULLETIN MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 9 AOÛT 1937
des SOCIÉTÉS BOTANIQUES DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON
REUNIES

et de leurs GROUPES REGIONAUX : ROANNE, VALENCE, etc.

Siège social et Secrétariat général : 33, rue Bossuet, 69006 Lyon

TRESORERIE :

Abonnement France	40 F
Membre scolaire	20 F
Abonnement Etranger	45 F
Changement d'adresse, inscription ou réintégration en sus	6 F

N.B. — Les virements à notre C.C.P. **LYON 101-98** ou les chèques bancaires, doivent être rédigés au nom de la SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON.

SOMMAIRE

TSACAS L. et DAVID J. — Les <i>Drosophilidae</i> (Diptera) de l'Ile de la Réunion et de l'Ile Maurice. I. Deux nouvelles espèces du genre <i>Drosophila</i>	134
BERTHET P. et DUTARTRE G. — Présence de <i>Trientalis europaea</i> L. dans la partie méridionale de la chaîne du Jura	144
BUSSY J. — Notes écologiques sur l'hibernation du lérot (<i>Eliomys quercinus</i>)	148
DUFAY Cl. — <i>Agrochola wautieri</i> n. sp., espèce méconnue de Macédoine (Lep., Noctuidae Cucullinae)	150
LEBRETON Ph. — Compte rendu ornithologique annuel de l'automne 1972 à l'été 1973 dans la région Rhône-Alpes (suite)	154

- 5 h 40 : Entrée du Pont Morand, rive gauche.
5 h 45 : Axe Nord-Sud, angle rue Joseph-Serlin, T.C.L. n° 8.
5 h 50 : Axe Nord-Sud, rue de la Barre, côté Hôtel-Dieu.
6 h : Grange-Blanche, Ecole des Infirmières.

Date définitive d'inscription : 26 mai 1975.

Nous rappelons qu'il est inutile d'adresser de la correspondance, des chèques ou des sommes d'argent au siège, 33, rue Bossuet, pour une inscription aux sorties.

Seuls les virements faits au nom de la Société Linnéenne, C.C.P. LYON 209-23, seront retenus.

Conditions d'inscription : faire partie de la Société Linnéenne de Lyon et être à jour de sa cotisation 1975.

AVIS TRES IMPORTANT. Par suite de la lenteur d'acheminement des chèques postaux, prière de poster ceux-ci directement à M. L. Ginon, 25, avenue Henri-Barbusse, 69100 Villeurbanne, afin qu'il puisse en temps utile prendre les inscriptions.

Ne pas envoyer les virements au Centre des Chèques Postaux, nous nous en chargerons.

ROANNE :

PROGRAMME

SÉANCES MYCOLOGIQUES :

Lundi 5 mai 1975 : Champignons de printemps par M. POPIER.

Lundi 2 juin 1975 : Composées par D. AYMÉ.

A 20 h 30, salle 2^e étage au-dessus du Commissariat de Police, place Clemenceau, Roanne.

CONFÉRENCES :

Lundi 12 mai 1975 : Le problème actuel de la rage en France, par le Docteur-Vétérinaire COUTARD.

Lundi 9 juin 1975 : Pierres à bassins et mégalithes du département de la Loire, par R. BOUILLER, conservateur du Musée Forézien d'Ambierle.

A 20 h 30, salle de la Bibliothèque Municipale, place Clemenceau, Roanne.

BIBLIOTHÈQUE :

O. POLUNIN et G. AYMONIN : Guide des Plantes et Fleurs de l'Europe.

Ph. LEBRETON : Sahara milieu vivant.

Compte rendu de la séance du 10 mars 1975

FAUNE ET FLORE DE CAMARGUE

La sortie de Pentecôte de notre groupe ayant pour but la Camargue, c'est avec un intérêt tout particulier, que les Linnéens et leurs amis sont venus, nombreux, assister à la conférence de M. J. THIERY.

Quelques considérations géographiques et économiques sont préalablement rappelées.

La Camargue, limitée à l'ouest par les Costières du Gard, à l'est par les Alpilles et la Crau, couvre une superficie de 100 000 ha. Endiguée depuis 1880, elle se transformerait actuellement en un désert salé si l'on n'introduisait pas de l'eau douce par pompage. Elle reçoit en moyenne 460 mm de pluie, on relève une température moyenne annuelle de 14° 4 (janvier 6° 6 - juillet 23°) mais l'élément dominant est le vent, 280 jours par an. Mistral et vents S.-S.-E. ou S.-W. Le Mistral peut d'ailleurs entraîner des différences de niveau de 1 m d'un bord à l'autre d'un étang. Dans cette région, en grande partie aquatique, on note 65 % de terres submergées en été et 90 % en hiver. En été, les zones émergées offrent une vase craquelée et laissent apparaître les couches de sel.

— Le sel est une ressource importante pour la Camargue ; exploité sur 11 000 ha, la production atteint 950 000 tonnes par an ; cette activité fait vivre 2 400 personnes. — La culture du riz sur 10 000 ha, caractérisée par une mécanisation et une motorisation très poussées, fournit une production nettement suffisante aux besoins de la France. — Le blé dur, la vigne s'étendent sur 2 500 ha. — On ne néglige point non plus les primeurs : asperges, tomates, pommes, pêches et production de fourrage.

On pratique toujours l'élevage : Taureaux de Camargue noirs, cornes en lyre, destinés aux courses à la Cocarde. — Taureaux espagnols, cornes basses pour la Corrida. — Chevaux répartis en manades de 100 à 400 bêtes dont la principale occupation consiste à procurer aux touristes les plaisirs d'une promenade dans les steppes à salicornes ou sur les plages de sable fin. — Moutons, 80 000 bêtes de race Mérinos qui transhument vers les Alpes en été.

Avec les diapositives suivantes, M. THIERY se propose de nous faire découvrir l'écologie de la Camargue. Il existe un parc naturel de 85 000 ha comportant 3 zones : une zone de protection intégrale ; une zone d'équilibre ; une zone agricole. La Réserve s'étend sur 10 000 ha. Une station biologique a été créée en 1948 à la Tour du Valat, ainsi qu'un centre d'écologie de la Camargue en 1970. La Camargue de par sa construction sédimentaire fluviale et marine, ne comporte aucune homogénéité géologique. Les couches d'alluvions d'origines diverses déterminent des densités, des perméabilités et des teneurs en sel différentes et c'est le sel qui constitue le facteur dominant de l'écologie camarguaise. Notre conférencier précise alors les divers biotopes observés.

— *La plage* : de sable fin sur 100 km avec les graus, anciennes embouchures du Rhône. Des oiseaux y nichent couramment : gravelot à collier interrompu, sterne, goeland argenté...

— *Les dunes* : La plus haute ne dépasse pas 9 m. Elles fleurissent en mai-juin. La végétation est caractérisée par l'oyat mais on rencontre aussi le pin parasol, le genévrier de Phénicie, le lentisque, le romarin et l'aspholède... Avec le sterne, l'aigrette garzette, la pie, le faucon crécerelle, deux espèces d'oiseaux nichent régulièrement : la calandrelle et le pipit rousseline. Au printemps on note l'arrivée des passereaux ayant traversé la Méditerranée. Quand il y a formation de véritables bois on peut trouver la fauvette, le milan noir, l'épervier, le moyen duc. Avec les oiseaux il faut signaler la présence des reptiles, des batraciens, des souris, des lapins, des renards et des sangliers.

— *Le sansouire et les étangs saumâtres* : La végétation très spéciale est adaptée à la salinité du sol : les salicornes (il en existe 4 espèces). On y rencontre une avifaune importante qui trouve facilement sa nourriture, car les petits poissons et crustacés d'eau douce ou salée y abondent ainsi que les algues. La pêche y est fructueuse : poissons de mer, soles, sardines ou poissons d'eau douce, anguilles, brochets, carpes, perches. Le peuplement des îlots est caractérisé par la présence des avocettes, des mouettes rieuses, des goelands, des canards col vert. Nous découvrons aussi un groupe lointain et dense de flamants roses.

— *Les marais* : où poussent joncs et roseaux et où abondent poissons d'eau douce, grenouilles, crapaud, loutres, grèbes, canards, échasses, butors, sarcelles. Poissons et invertébrés se concentrent en été dans les marais en voie d'assèchement. C'est aussi le lieu favori des canards (150 000), de l'aigrette, du goeland, des cormorans, du héron cendré. Les hérons nichent en colonies, dans les forêts riveraines du grand Rhône, dans les pins parasols, dans les tamaris en bordure des étangs. Ils trouvent leur nourriture dans le sansouire, les marais : les canaux et les rizières.

M. THIERY termine son exposé en insistant sur l'importante variété des oiseaux que l'on peut rencontrer en Camargue. On en compte plus de 200 espèces entre les permanents, ceux qui transitent, ceux qui viennent d'Afrique pour nicher, ceux qui nichent au Nord de l'Europe et qui passent l'hiver en Camargue ; et, les dernières diapositives témoignent, qu'à défaut de belles photos d'oiseaux difficiles à saisir, nos Linnéens pourront rapporter de Camargue d'intéressantes photos de paysage qui, sous des éclairages très divers, permettent de réaliser de beaux effets d'eau et de couleur !

H. JONARD.

BIBLIOGRAPHIE

J.-L. GUIGNARD. — *Abrégé de Biochimie végétale*, Masson, 1974.

Alors que plusieurs et excellents traités de Biochimie et de Biologie cellulaire en langue française sont parus ces dernières années, on peut s'étonner du titre du présent ouvrage. Toutefois, dès les premières pages, l'auteur avertit le lecteur de son intention très ferme de n'aborder que les particularités du métabolisme végétal et d'exploiter plus spécialement le domaine relatif aux substances du métabolisme secondaire végétal. A l'heure actuelle, sachant que cet abrégé est réservé à des étudiants de niveau pharmacie 2^e année, ce but me paraît tout à fait louable.

L'ouvrage est structuré en 14 chapitres d'importance très inégale. Les six premiers chapitres traitent du métabolisme général et sont en cela assez peu originaux ; mais comment dans un ouvrage de biochimie végétale, résister à la tentation de parler de la photosynthèse ou de la nutrition azotée ?

Les huit autres chapitres, de loin les plus intéressants, passent en revue glucides lipides, protides, acides nucléiques, porphyrines, acides organiques, composés aromatiques, terpènes et alcaloïdes. Tout en restant d'un niveau très simple correspondant parfaitement à l'esprit 1^{er} cycle des Universités scientifiques, l'auteur ne se contente pas d'une simple énumération de structures mais s'efforce de les situer dans un contexte biogénétique dynamique. Tout au plus, la forme « abrégé » peut-elle nous faire regretter que GUIGNARD n'ait pu développer davantage cet aspect qui donne le caractère original de l'ouvrage.

M. JAY.

PARTIE SCIENTIFIQUE

LES DROSOPHILIDAE (DIPTERA) DE L'ILE DE LA REUNION ET DE L'ILE MAURICE.

I. DEUX NOUVELLES ESPECES DU GENRE DROSOPHILA ¹

par Léonidas TSACAS et Jean DAVID.

Summary. Description of two new endemic species from La Réunion. *D. (Sophophora) ercepeae* is included in the *ananassae* subgroup. *D. (Drosophila) ponera* cannot be included into any species group.

La faune des Drosophilidae de l'Ile de La Réunion était jusqu'à maintenant totalement inconnue. L'un de nous (J. DAVID) a eu l'occasion d'y effectuer une mission de quelques semaines en juillet et août 1973. Les résultats de l'étude du matériel récolté et les observations sur le terrain seront exposés dans une série de publications.

Il s'avère que cette faune présente un certain nombre d'espèces endémiques qu'il importe de décrire. Nous présentons ici les descriptions de deux *Drosophiles* nouvelles qui s'élèvent facilement et dont les souches sont conservées au Laboratoire.

Abréviations utilisées dans le texte :

hf : hauteur du front ; j : joue ; La : longueur de l'aile ; la : largeur de l'aile ; lf : largeur du front ; lt : largeur de la tête ; o : œil (longueur du grand axe) ; sc (a : p) : scutellaires (antérieures : postérieures).

***Drosophila (Sophophora) ercepeae* * n. sp. — Fig. 1, 2 ; Pl. I.**

♂. Tête : front roux sombre, avec une large bande jaune au-dessus des antennes, sur sa partie antérieure existent 5-6 paires de chétules : lt : lf = 2,0 ; lf : hf = 1,4. Orbites à peine distinctes, un peu plus sombres et luisantes ; or2 légèrement plus près de or1 et du bord externe ; or1 : or3 = 0,90 ; or1 : or2 = 2. Triangle ocellaire petit, brunâtre, avec en plus des soies ocellaires, 2 paires de chétules ; ocelles incolores. Soies post-verticales convergentes. Antennes jaune-brunâtre ; arista avec 6, très rarement 5 ou 7, cils supérieurs et 3, rarement 4, inférieurs, en plus de la fourche terminale. Face : légèrement brunâtre, carène étroite et jaunâtre entre les antennes, s'élargit ensuite et devient blanchâtre ; elle se termine en pente douce près du bord antérieur de la face. Clypéus de la même couleur que la face, bien distinct. 2 soies orales de longueur pratiquement égale.

1. Travail effectué dans le cadre de la R.C.P. 318 du C.N.R.S.

* de R.C.P. (Recherche Coopérative sur Programme).